



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 57304

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de développer les médicaments génériques en France. Ils permettent, à efficacité identique, de réaliser des économies afin de financer des médicaments innovants. Leur utilisation est très peu répandue en France puisqu'ils représentent 4 % à 5 % du marché des médicaments en ville, contre 10 % à 30 % dans les autres pays. Aussi, il lui demande quelles initiatives pourraient être prises afin de faciliter la promotion et la vente de ces produits.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57304

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 530